

CHARTRE D'ENGAGEMENT

de la filière française des œufs "Pondus en France"



L'œuf a une place incontournable dans le quotidien des Français : 97%* en consommation. Un succès notamment dû à l'engagement et au savoir-faire de la filière française des poules pondeuses, qui placent l'Hexagone au 1^{er} rang des pays producteurs d'œufs de l'Union Européenne. Cette expertise des professionnels permet aux œufs français de présenter deux garanties primordiales : une qualité sanitaire irréprochable et la conformité aux normes parmi les plus exigeantes du monde en matière de bien-être animal. En signant la Charte d'engagement de la filière française des œufs « Pondus en France », les 4 familles de l'Interprofession des œufs confirment leur volonté d'excellence, visant à fournir des œufs de haute qualité aux consommateurs. Cette Charte reprend 9 points clés décisifs pour la production d'œufs, de la naissance des poules à la mise à disposition des œufs aux consommateurs. En signant la Charte « Pondus en France », tous les maillons de la filière, de l'accoupage au conditionnement, en passant par l'alimentation et l'élevage s'engagent à :

*(Source : enquête CNPO/CSA 2014).

1 Sélectionner des poules pondeuses nées et élevées en France

Les professionnels français élèvent des poules pondeuses nées en France dans des couvoirs agréés et contrôlés par les autorités sanitaires compétentes. Ils les accueillent dans des poulinières ayant fait l'objet d'un plan sanitaire, où ils en prennent minutieusement soin jusqu'à ce qu'elles soient prêtes à pondre. Les éleveurs les accueillent alors dans des poulaillers adaptés. Les poules pondeuses sont issues d'une sélection rigoureuse des souches robustes et sociables les plus adaptées à la ponte.

Au-delà de la réglementation stricte en vigueur, la majorité des couvoirs adhèrent à la Charte qualité du Syndicat National des Accouvoirs, conçue par les professionnels, sa bonne application est contrôlée par un organisme certificateur indépendant. Elle couvre la conception du couvoir, la protection et l'hygiène de l'œuf, le nettoyage et la désinfection des locaux, l'hygiène du personnel, ainsi que la totalité des étapes d'accoupage.

2 Proposer une alimentation durable, saine, équilibrée et contrôlée

Les éleveurs fournissent aux poules pondeuses une alimentation à volonté, équilibrée et adaptée à leurs besoins. Il s'agit majoritairement de céréales entre 50 % et 70 % (maïs, blé), de 15 % à 30 % de tourteaux d'oléagineux (soja, colza, tournesol) et/ou des protéagineux, de 10 % de calcium pour la coquille, de vitamines et oligoéléments (cuivre, zinc, fer).

L'alimentation des poules pondeuses est le fruit d'une formulation très précise réalisée par des spécialistes, visant à couvrir leurs besoins tout en limitant l'impact sur l'environnement en préservant au mieux les ressources.

L'alimentation des poules est étroitement tracée et contrôlée : de la matière première jusqu'à la mangeoire. Elle est formulée par des fabricants d'aliments référencés auprès des pouvoirs publics conformément à la réglementation en vigueur. Ceux-ci fournissent aux éleveurs des aliments étiquetés comportant la description exhaustive des ingrédients entrant dans leur composition. À chacune des livraisons, les professionnels prélèvent et conservent un échantillon des aliments fournis. Les éleveurs ont ainsi la garantie de disposer d'aliments tracés, sains et conformes à l'étiquetage. La qualité et la sécurité des aliments est garantie par la certification OQUALIM contrôlée annuellement par un Organisme Certificateur indépendant. Les éleveurs font également contrôler, au minimum une fois par an, la qualité de l'eau de boisson mise à disposition des poules pondeuses par un organisme indépendant.

3 Offrir le choix issu de 4 modes d'élevages distincts

La filière française des poules pondeuses propose des œufs issus de 4 types d'élevages différents. Cette variété permet à tous les consommateurs de disposer selon ses choix d'une protéine animale très accessible financièrement, d'une parfaite qualité sanitaire et respectueuse du bien-être animal :

- **L'élevage biologique (code 0) :** Les poules ont un libre accès à des parcours en herbe, ainsi qu'à un poulailler équipé de nids et de perchoirs. Elles disposent d'eau à volonté et d'une alimentation issue de l'agriculture biologique.
- **L'élevage en plein air et Label Rouge (code 1) :** Les poules ont un libre accès à des parcours en herbe, ainsi qu'à un poulailler équipé de nids et de perchoirs. Elles disposent à volonté d'eau et d'alimentation.
- **L'élevage au sol (code 2) :** Les poules évoluent librement à l'intérieur d'un bâtiment équipé de nids et de perchoirs. Elles disposent à volonté d'eau et d'alimentation.
- **L'élevage en cage aménagée (code 3) :** Les poules vivent en groupe, dans des hébergements de plusieurs m², où elles disposent de perchoirs, de nids, d'eau à volonté et d'alimentation.

Tous les élevages répondent rigoureusement aux nouvelles normes européennes de bien-être animal.

4 Appliquer des normes de bien-être animal élevées

Les professionnels des œufs en France et dans l'Union Européenne répondent à des réglementations sur le bien-être animal parmi les plus strictes au monde. Ce haut niveau d'exigence est propre aux modèles d'élevages européens et ne se retrouve pas dans les pays tiers. De plus, la réglementation européenne évolue régulièrement sur la base des nouvelles connaissances scientifiques et des innovations techniques afin de répondre toujours mieux au confort des animaux.

Au-delà des aspects réglementaires, pour assurer le bien-être des poules, les éleveurs se font accompagner par des techniciens habilités et formés. Ils disposent en permanence d'informations techniques mises à jour par les différents experts de la filière et font évoluer leurs pratiques. Ils suivent les évolutions des techniques d'élevage, mais aussi des installations (conception, matériaux, équipements, etc.) permettant d'améliorer le confort des poulaillers.

Quel que soit le mode d'élevage, les éleveurs veillent en permanence au respect des conditions dont les poules ont besoin pour leur confort. L'éleveur s'assure de leur bonne santé, les installe dans des poulaillers étudiés pour leur bien-être et leur quiétude, bénéficiant notamment d'une ambiance thermique et d'une ventilation spécifique. Conformément à leurs besoins, elles ont un accès illimité à une alimentation adaptée, à de l'eau à volonté et peuvent exprimer leurs comportements essentiels.

5 Appliquer des règles sanitaires strictes

La qualité sanitaire des élevages français de poules pondeuses est placée sous le signe de l'excellence. Au-delà de la réglementation, les professionnels de la filière appliquent un plan d'autocontrôle strict et la très grande majorité d'entre eux adhère volontairement à une Charte sanitaire, exigeant le respect d'un grand nombre de règles d'hygiène en élevages. À l'arrivée des animaux et toutes les 15 semaines en cours d'élevage, les professionnels opèrent des contrôles systématiques d'absence de Salmonelles. Les éleveurs nettoient et désinfectent les bâtiments entre chaque nouvelle bande de poules pondeuses. Des contrôles systématiques sont également réalisés par les Services de l'État (*Directions Départementales pour la Protection des Populations*) à chaque arrivée d'un nouveau groupe, au moins une fois par an.

Lorsque l'utilisation de médicaments est nécessaire pour soigner les animaux malades, l'éleveur fait obligatoirement appel à un vétérinaire, seul habilité à prescrire un traitement pour une durée déterminée, en aucun cas les poules ne prennent de médicament dans le cadre de leur alimentation quotidienne.

Le programme de lutte obligatoire contre les Salmonelles mis en place par la filière française des œufs depuis les années 90 porte largement ses fruits. En France, le taux de prévalence en *Salmonella typhimurium* et enteritidis des élevages de poules pondeuses d'œufs de consommation affiche une baisse significative et régulière depuis 2006. Ces excellents résultats font de la filière française l'une des plus performantes au monde dans ce domaine.

6 Contribuer à la préservation de l'environnement

La filière française des poules pondeuses est particulièrement attentive à la préservation de l'environnement. Chaque nouvelle installation respecte les prescriptions personnalisées notifiées par arrêté préfectoral concernant son impact sur la qualité de l'eau, de l'air, du sol, de la santé publique, du paysage,...

Les professionnels utilisent des techniques de pointe pour assurer une gestion responsable de l'eau et de l'énergie. En particulier, pour éviter toute déperdition, l'eau ne circule qu'en circuit fermé et est mise à disposition des animaux à l'aide de pipettes. Pour augmenter l'efficacité énergétique et assurer le confort des poules pondeuses, les éleveurs équipent leurs poulaillers de systèmes d'isolation performants et s'équipent de boîtiers électroniques pour réguler la ventilation des poulaillers de façon optimale.

Les éleveurs de poules pondeuses contribuent également à la préservation de l'environnement en transformant, par simple séchage les fientes des poules en engrais organiques. Ils offrent ainsi aux cultivateurs une alternative aux amendements chimiques de synthèse pour fertiliser les sols.

De plus, la filière pondeuse est la filière animale la plus faible contributrice aux émissions de gaz à effet de serre : seulement 0,2 % ! L'œuf est ainsi la protéine animale qui a le plus faible impact carbone. (Source : FAO)

7 Garantir transparence et information aux consommateurs

Pour garantir un haut niveau d'information et une traçabilité parfaite de l'élevage jusqu'au consommateur les œufs comportent des informations précises sur leur coquille et leur emballage. Le code figurant systématiquement sur chaque coquille permet d'identifier immédiatement la provenance de l'œuf et l'élevage concerné. La coquille comporte de nombreuses informations pour repérer le mode d'élevage dont l'œuf est issu, le pays d'origine de l'œuf (*FR pour la France*), le numéro d'élevage, et, enfin, le numéro du bâtiment où la ponte a eu lieu.

Les professionnels de l'œuf organisent régulièrement des actions d'information sur ces codes afin d'accompagner au mieux les consommateurs dans le choix de leurs œufs.

8 Proposer un produit aux qualités nutritionnelles uniques

La filière française des œufs produit un aliment universel et accessible à tous, consommé par 97 % des Français. L'œuf représente en effet un véritable condensé de nutriments contribuant à notre équilibre alimentaire. La valeur nutritionnelle des protéines de l'œuf sert même de référence à l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). Deux œufs apportent ainsi 12 g de protéines soit autant qu'un petit steak.

L'œuf contient également des lipides, en majorité insaturés de la famille des oméga 9, recommandés en prévention des maladies cardio-vasculaires. Il contient aussi du fer, de nombreux minéraux et oligoéléments (*des vitamines A, B, D, E et K*).

La consommation de deux œufs couvre ainsi 100 % des Apports Journaliers Recommandés (AJR) en vitamines B12, 50 % en vitamines K, 40 % en vitamines D, 25 % à 30 % en vitamines A, 20 % à 25 % en vitamines B2, B5, B9 et 10 % à 20 % en vitamines E et B8. Elle couvre également entre 20 % et 30 % du besoin quotidien en Fer, Iode, Sélénium et Phosphore.

(Source : enquête CNPO/CSA 2014)

9 Remplir un rôle citoyen

La filière participe au maintien des activités rurales et à l'entretien des zones agricoles dans toutes les régions de France en générant près de 15 000 emplois directs et indirects.

La grande majorité des élevages de poules pondeuses est constituée d'exploitations à caractère familial permettant le maintien d'une activité pour plusieurs membres de la famille. Dans la plupart des cas, l'élevage avicole est également complété par une activité agricole, les exploitations possédant en moyenne plus de 55 hectares de Surface Agricole Utile.

Engagés dans la vie citoyenne, les professionnels français de l'œuf se mobilisent aussi en faveur des plus démunis. Chaque année dans le cadre de la Journée Mondiale de l'œuf, ils mettent gracieusement à disposition plusieurs centaines de milliers d'œufs aux Associations Caritatives pour contribuer aux repas des personnes défavorisées.

(Source : Enquête aviculture 2008)



Le président du CNPO au nom de l'ensemble des familles de l'Interprofession française des œufs.

Pour l'alimentation animale



Pour l'accoupage



Pour le conditionnement



Pour l'élevage

